

F/9

AFFAIRES MILITAIRES (5 000 articles environ)

Cette sous-série ressortit à des chefs d'intérêt assez différents.

D'une part, elle a trait à des *affaires militaires*, au sens étroit du mot. Elles sont essentiellement du domaine des fournitures en hommes, en argent et en choses, de celui de services tels que la justice ou la santé militaires, du domaine de l'utilisation des effectifs, de celui des situations et des destins individuels (personnes, prisonniers, victimes de guerre — éventuellement civiles...).

D'une part elle concerne des *corps* ou *formations* plus ou moins dépendants du pouvoir civil, dont le principal est la garde nationale — alléguée en plusieurs endroits différents de la description qui suit. L'activité de ces corps n'était pas toujours militaire, mais ressortissait à la police ou encore, par exemple, à la sécurité (sapeurs-pompiers).

C'est dire l'importance de cette sous-série dans les domaines les plus divers, y compris celui de l'histoire politique, notamment aux époques de changement. Cet aspect est particulièrement accusé par l'attribution arbitraire à cette sous-série d'articles concernant les *récompenses, secours ou indemnités*, communément attachés ici à des journées de révolution ou d'émeutes.

Jean WAQUET.

Seule l'existence des articles décrits ci-dessous sous les cotes F/9/2001 à 5563 a été signalée dans le tome II de l'État général des fonds des Archives nationales, p. 177 ; la fin de la sous-série n'y est pas traitée.

Dans cette partie de la sous-série F/9 sont rassemblées des archives concernant les deux guerres mondiales, versées par le secrétariat d'État aux Anciens Combattants.

On y trouve, pour la guerre 1914-1918, des dossiers sur les cimetières allemands en France, ainsi que les listes de « Morts pour la France » établies pour le Livre d'Or de cette guerre.

Les autres articles ont trait essentiellement aux prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale et émanent des différents services qui s'en occupèrent à partir de 1940, c'est-à-dire, d'une part, les services du gouvernement de Vichy, et, de l'autre, ceux d'Alger, puis de la France libérée.

Le gouvernement de Vichy avait établi deux organismes principaux chargés de veiller au sort des prisonniers de guerre français en Allemagne. Le premier était le Service diplomatique des prisonniers de guerre (S.D.P.G.), plus connu sous le nom de « Mission Scapini », du nom de l'ambassadeur qui le dirigeait. Installé à Paris, ce service avait à Berlin une Délégation à l'inspection des camps, dite Délégation de Berlin. Seul service habilité pour négocier avec le gouvernement allemand toutes les questions touchant les prisonniers de guerre, le S.D.P.G. se vit confier les attributions de la Sous-Commission des prisonniers de guerre de la Délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice, dissoute dès le 31 janvier 1941.

Le second organisme créé par le gouvernement de Vichy était la Direction du service des prisonniers de guerre (D.S.P.G.), avec sa Sous-direction, en zone occupée, à laquelle fut rattaché le Centre national d'information sur les prisonniers de guerre (C.N.I.P.G.).

À côté de ces deux administrations, le Commissariat général aux prisonniers de guerre rapatriés et aux familles de prisonniers de guerre était chargé d'apporter une aide matérielle et morale.

Le commissariat aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés, fut créé à Alger, le 9 novembre 1943, par le Comité français de la Libération nationale (C.F.L.N.), et placé sous la direction de Henri Frenay, fondateur du mouvement de résistance « Combat ». Ce Commissariat donna naissance, après la Libération, au ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés.

On trouvera enfin dans ce fonds des archives sur la cour d'honneur de la Légion française des combattants, sur les camps de prisonniers en Allemagne, sur les camps de déportés et sur la répression policière allemande en France.

Jean POUËSSEL.

- F/9/1 à 10. Garde nationale et autres objets militaires. 1789-an XI [septembre 1802-septembre 1803]¹.
- F/9/11 à 35. *Cotes vacantes*.
- F/9/36 à 38. Locaux et emplacements militaires. 1790-1831².
- F/9/39 à 47. Service des forces armées à l'intérieur. 1789-1835.
- F/9/48 à 50. Affaires militaires diverses classées chronologiquement 1790-1820.
- F/9/51 et 52. *Cotes vacantes*.
- F/9/53 à 54/bis. Personnel. 1790-1869.
- F/9/55. Tribunaux militaires Justice militaire. Plaintes et poursuites contre des militaires. 1790-1850.
- F/9/56 et 57. Service de santé. 1791-1821.
- F/9/58 à 60. Armement et munitions. 1790-1855.
- F/9/61. Habillement et équipement. 1791-1826.
- F/9/62. Fourniture des dépôts de cavalerie. 1813-1814.
- F/9/63. Subsistances. 1789-1821.
- F/9/64. Fourrages. 1791-1830.
- F/9/65. Casernement et couchage. 1789-1821.
- F/9/66. Fournitures militaires diverses. Génie militaire. 1792-1822.
- F/9/67. Service des étapes. 1792-an XII [septembre 1803-septembre 1804].
- F/9/68. Remonte. 1791-1821.
- F/9/69. Transports militaires. 1791-1830.
- F/9/70. Réquisitions de toute nature. 1793-1823.
- F/9/70/bis. Réquisitions d'ouvriers. 1813.
- F/9/71-80. Réquisitions ou achats de chevaux et mulets. 1813-1814.
- F/9/81 et 82. *Cotes vacantes*.
- F/9/83* à 87*. Offres de cavaliers, d'argent et de chevaux : répertoires. 1813.
- F/9/88 à 128. Offres de cavaliers, d'argent et de chevaux. 1813.
- F/9/129. Logement des gens de guerre. 1791-1824, 1849.
- F/9/130 à 132. Créances des communes sur l'État pour le service des armées en 1814 ; remises. 1814-1815.
- F/9/133 et 134. Réquisitions de toute nature. 1791-1830.
- F/9/135 et 136. Prisonniers de guerre. Ateliers de condamnés aux travaux publics. 1792-1820.
- F/9/137. Déserteurs et réfugiés étrangers. An II [septembre 1793-septembre 1794]-1817.
- F/9/138 à 319. Recrutement général. 1791-1857.
- 138 à 141. Documents généraux et affaires diverses. An VI [septembre 1797-septembre 1798]-1851.
- 142 à 149. Législation et réglementation. An II [septembre 1793-septembre 1794]-1830.
- 150 à 261. Correspondance générale par départements, à l'exclusion des engagements volontaires. 1791-1837.
- 262 à 265. Législation et réglementation. An VI [septembre 1797-septembre 1798]-1857.
- 266 à 285. Engagements volontaires.
266. Documents généraux. An VIII [septembre 1799-septembre 1800]-1850.
- 267 à 285. Classement par départements. 1818-1836 et quelques documents antérieurs depuis l'an VIII [septembre 1799-septembre 1800].
- 286 et 287. Fraudes. An VI [septembre 1797-septembre 1798]-1846.
- 288 et 289. Exemptions et dispenses. 1792-1844.
- 290 et 296. Entreprises de remplacement. 1819-1834.
- 297 et 319. Désertion : dossiers complémentaires de la correspondance générale. 1791-1833.
- F/9/320 à 326. Gendarmerie. 1791-1847³.

¹ Pièces antérieures à 1789 dans F⁹ 5, F⁹ 6 ; la seule pièce postérieure à l'an VI est dans F⁹ 10.

² Un dossier remontant à 1772 dans F⁹ 38.

³ Pièces depuis 1771 dans F⁹ 320.

- F/9/327 à 338. Sapeurs-pompiers. An IV [septembre 1795-septembre 1796]-1859⁴.
F/9/339 à 740. Garde nationale.
339 à 423. Affaires générales et diverses (classement chronologique). 1789-1858.
424 à 740. Affaires classées par départements⁵. 1789-Second Empire.
- F/9/741. Garde du roi. 1791-1792.
F/9/742. Volontaires nationaux, piquiers, régiment provincial de Paris. 1791-an V [septembre 1796-septembre 1797].
F/9/743. Grenadiers de la Représentation nationale, vétérans nationaux, colonnes mobiles, bataillons auxiliaires départementaux, compagnies franches. Ans IV-IX.
F/9/744 et 745. Armée de réserve, éclaireurs, garde-côtes, garde municipale de Paris, garde des Consuls, vétérans, vélites, élèves de la Patrie. Pionniers, cheveu-légers belges, légion portugaise, miquelets, chasseurs volontaires de Livourne, bataillon franc de l'île de l'Elbe, pupilles hollandais, colonnes mobiles, gardes soldées de Hollande, hussards croates, garde du corps du roi de Rome, armée de réserve de Lyon, garde impériale, jeune garde. Légions départementales (projet). An VIII [septembre 1799-septembre 1800]-1832.
- F/9/746-889. Compagnies de réserve (an XIII [septembre 1804-septembre 1805]-1814). An XII [septembre 1803-septembre 1804]-1824.
F/9/890 à 895. Gardes d'honneur locales. An XII [septembre 1803-septembre 1804]-1812.
F/9/896* à 1031. Gardes d'honneur organisées militairement en 1813. 1813-1822⁶.
F/9/1032 à 1034. Gendarmerie d'ordonnance. 1806-1807.
F/9/1035. Corps francs, gardes du corps du roi, armée catholique et royale, lanciers, légions départementales, volontaires royaux, artillerie de la marine, voltigeurs corses, garde municipale de Paris, ouvriers marins, garde républicaine, garde impériale. 1814-1854.
- F/9/1036 à 1041. Garde royale. 1815-1825.
F/9/1042 à 1071. Compagnies départementales (1815-1818). 1815-1825.
F/9/1072 à 1152. Garde nationale mobile. 1848-1850⁷.
F/9/1153*. Armement : registre d'armes délivrées à l'Hôtel de Ville. 1789.
F/9/1154 à 1245. Dossiers individuels de demande de récompenses, secours et indemnités. 1830-1861..
1154 à 1156. Vainqueurs de la Bastille, Combattants de l'Ouest, Combattants de Juillet. 1831-1849.
1157 à 1159. Dommages de Juillet. 1830-1849.
1160. Victimes des événements de l'Ouest en 1832. 1833-1845.
1161. Victimes des 5 et 6 juin 1832. 1832-1841.
1162 à 1169. Victimes des événements d'avril 1834 à Paris et à Lyon. 1834-1852.
1170 à 1245. Dommages de février et juin 1848, de décembre 1851. 1848-1861⁸.
- F/9/1246* à 1255*. Garde nationale. Garde nationale de la Seine. 1840-1861.
F/9/1256 à 1347*. Garde nationale : guerre de 1870-1871. 1870-1871⁹.
F/9/1348. Compagnies de francs-tireurs. 1870
F/9/1349. Affaires diverses : organisation générale de l'armée ; directions et inspections territoriales du Génie ; concessions de publications ; correspondance avec les ministres de la Guerre et de l'Administration de la Guerre ; surveillance de l'île de Kadzand ; opposition du ministère de la Guerre à l'établissement d'une nouvelle route de Grasse à Draguignan ; mausolée de Vauban aux Invalides ; état de pétitions renvoyées par la Chambre ; projets d'ordre militaire présentés par des particuliers. 1790-1820.
- F/9/1350 à 1430. Tombes militaires de la guerre de 1870-1871. Monuments des cimetières du Père-Lachaise et de Montparnasse. 1873-1890.
F/9/1431. Affaires diverses relevant de l'administration militaire. Certificats et permis de séjour de 1830 à 1848. 1793-1853.

⁴ Pièces depuis 1718 dans F⁹ 330.

⁵ Pour chaque département, tous les articles sont désormais fusionnés en une seule suite chronologique, par suppression des groupes de dossiers communaux.

⁶ Documents depuis l'an XI dans F⁹ 906.

⁷ F⁹* 1124 intéresse aussi la garde municipale et les sapeurs-pompiers de Paris en 1847. Pièces de 1851 à 1862, *passim*.

⁸ Dans F⁹ 1184 textes réglementaires concernant les armuriers, depuis 1839.

⁹ Quelques articles remontent à des années antérieures, jusqu'en 1833.

- F/9/1432. Sapeurs-pompiers et gardes nationales. 1866-1867.
F/9/1433. Préparation militaire obligatoire. 1913-1917.
F/9/1434. Ministère des Pensions : spécimens de pièces de comptabilité. 1918-1919.
(Ancien F9^{bis} 1.)
- F/9/1435 à 2000. *Cotes vacantes.*
F/9/2001 à 2006. Sous-commission des prisonniers de guerre de la Délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice (C.A.A.) : notes échangées avec la C.A.A., la Direction des services de l'armistice (D.S.A.), la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (D.G.T.O.). 1940-1941.
- F/9/2007 à 2801. Service diplomatique des prisonniers de guerre (S.D.P.G.) ou « Mission Scapini ». 1940-1944¹⁰.
2007 à 2573. Cabinet.
2007 à 2339. Bureau d'études : organisation, correspondance, documentation, congés de captivité, libérations de prisonniers, traitement des prisonniers.
2340 à 2342. Service des libérations et congés de captivité.
2343 à 2356. Service de l'inspection des camps.
2357 à 2566. Service juridique : affaires judiciaires concernant des prisonniers de guerre.
2567 à 2571. Correspondance avec les hommes de confiance.
2572 et 2573. Bureau de traduction.
2574 à 2660. Service de la correspondance privée.
2574 à 2582. Cas douloureux, réclamations et recherches.
2583 à 2660. Service médical : correspondance concernant des prisonniers malades en vue d'un rapatriement éventuel.
2661 à 2800. Délégation de Berlin.
2661 à 2704. Organisation, correspondance, documentation.
2705 à 2721. Inspection des camps.
2722 à 2740. Service juridique.
2741 à 2800. Affaires judiciaires concernant des prisonniers de guerre.
2801. Documents extraits des archives du S.D.P.G. en vue du procès Scapini.
- F/9/2802 à 2813. Centre national d'information sur les prisonniers de guerre (C.N.I.P.G.). 1940-1941.
- F/9/2814 à 2941. Direction du service des prisonniers de guerre (D.S.P.G.). 1940-1944.
2814 à 2825. Organisation, correspondance.
2826 à 2843. Cabinet.
2844 à 2849. Secrétariat particulier.
2850 et 2851. Bureau central militaire.
2852 à 2886. 1^{er} Bureau.
2887 et 2888. 2^e bureau.
2889 à 2920. 3^e bureau.
À signaler :
2893 à 2901. Journaux de camps¹¹.
2910 à 2918. Renseignements sur les camps de prisonniers.
2921 à 2941. 5^e, 6^e et 7^e bureaux.
- F/9/2942 à 2995. Sous-direction du service des prisonniers de guerre. 1940-1944.
F/9/2996 à 3094. Commissariat général aux prisonniers de guerre rapatriés et aux familles de prisonniers de guerre. 1941-1945¹².
2996 à 3001. Organisation et correspondance.
3002 à 3007. Cabinet.
3008 à 3017. Direction de l'inspection générale.
3018. Direction de l'information.
3019 à 3020. Propagande et service littéraire.
3021 à 3029. Secrétariat général.
3030 à 3087. Direction générale des Maisons du prisonnier.

¹⁰ Les papiers personnels de Georges Scapini sont conservés à l'Institut Hoover, Université de Stanford, Californie, États-Unis.

¹¹ Quelques journaux de camp sont conservés à la Réserve de la Bibliothèque nationale.

¹² Voir aussi les papiers Join-Lambert à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Centre universitaire, 92000 Nanterre.

- 3088 à 3093. Direction générale de l'entraide.
3094. Mouvement « Prisonniers ».
- F/9/3095 à 3128. Commissariat aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés du Comité français de la Libération nationale (C.F.L.N.). 1943-1944.
3095 à 3117. Organisation, correspondance, documentation, service des contrôles techniques.
3118 à 3128. Direction du rapatriement.
- F/9/3129 à 3419. Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés. 1944-1946.
3129 à 3135. Organisation.
3136 à 3173. Cabinet.
3136 à 3140. Correspondance, documentation.
3141 à 3167. Direction des services internationaux.
3168 à 3173. Service psychologique. Information.
3174. Secrétariat général.
3175 à 3226. Direction de la captivité et de l'assistance aux absents.
3175 à 3194. Organisation, correspondance, revue de presse.
3195 à 3198. Sous-direction des fichiers et statistiques.
3199 à 3226. Sous-direction des renseignements et de la documentation, devenue Sous-direction de la documentation et des recherches.
3227 à 3248. Direction du rapatriement : organisation, correspondance, service de santé du rapatriement.
3249 à 3252. Direction des affaires sociales, services administratifs et financiers, direction des services techniques, direction des réfugiés.
3253 à 3289. Mission à Londres.
3253 à 3267. Correspondance.
3268 à 3274. Documentation.
3275. Écoutes radiophoniques.
3276 à 3278. Service d'action et de propagande (S.A.P.).
3279. Rapports avec le *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces* (S.H.A.E.F.).
3280 et 3281. Service social de la mission.
3282 et 3283. Divers.
3284 à 3289. *United Nations Relief and Rehabilitation Administration* (U.N.R.R.A.).
3290 à 3315. Mission française de rapatriement en Allemagne (M.F.R.A.).
3316 à 3386. Mission en Suisse.
À signaler :
3374 à 3386. Forces françaises libres en Suisse.
3387 à 3402. Mission en Belgique.
3403 à 3411. Mission en Suède.
3412. Mission en Norvège.
3413 à 3419. Mission au Danemark.
- F/9/3420 à 3665. Archives des camps de prisonniers de guerre, classées par oflag et stalag. 1940-1945¹³.
F/9/3666 à 3679. Secrétariat général aux Anciens Combattants. 1940-1944.
F/9/3680 à 3693. Documents divers concernant notamment la police allemande à Mulhouse, l'hôpital de Sarrebourg, le camp de Trèves, le camp de Bergen-Belsen, les convois de Drancy. 1939-1946.
- F/9/3694 à 3714. Archives de la cour d'honneur de la Légion française des combattants. 1940-1944.
F/9/3715 à 3882. Rapatriement et missions de recherches à l'étranger. 1944-1951.
3715 à 3789. Organisation et correspondance du ministère des Anciens Combattants et du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés.
3790 à 3794. Rapatriement en France.
3795 à 3820. Rapatriement en Afrique du Nord et aux colonies.
3821 à 3841. Réfugiés étrangers.
3842 à 3882. Missions de recherches et de rapatriement à l'étranger.
- F/9/3883 à 3900. Cimetières militaires allemands en France (guerre de 1914 1918). 1919-1952.
F/9/3901 à 5563. Livre d'Or de la guerre 1914-19187, listes des « Morts pour la France ».

¹³ Voir aussi les archives d'une exposition organisée à Paris, en 1944, par la Croix-Rouge française, intitulée « L'âme des camps » avec une abondante iconographie photographique, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, Nouvelles acquisitions françaises 17280-17285¹⁻².

État général des fonds. Tomes II et V fusionnés. Éditions de 1978 et 1988 non mises à jour.

3901 à 4493. Classement par département et par communes.

4494 à 5563. Registres d'état-civil des régiments¹⁴.

F/9/5564.

Cote vacante.

F/9/5565 à 5599.

Documentation et témoignages réunis par le ministère des Anciens Combattants sur les camps de déportés en Allemagne, les prisons allemandes, la répression allemande en France, les criminels de guerre, les prisons et camps d'internés civils en France, le rapatriement des détenus et déportés.

À signaler :

5578. Fort de Romainville.

F/9/5600 et 5601.

Victimes civiles de guerre. 1941-1947¹⁵.

¹⁴ Voir les fichiers conservés en microfilm aux Archives nationales sous les cotes 323 et 324 Mi.

¹⁵ Des documents relatifs aux déportés, internés, prisonniers de guerre et travailleurs sont conservés au secrétariat d'État aux Anciens Combattants. — Les archives de l'Aumônerie générale (prisonniers de guerre, travailleurs et déportés), 1940-1946, ne sont accessibles qu'avec l'autorisation du Secours catholique. Pour la consultation de ce fonds, s'adresser au Centre national des archives de l'Église de France, 106, rue du Bac, 75007 Paris.